

Module Économie du cinéma

L'Institut Médias et Journalisme de la Faculté des sciences de la communication de l'Università della Svizzera italiana (USI) offre un module complémentaire de 10 crédits sur le thème « Économie du cinéma/Film Economics ». Le module prévoit des enseignements, des interventions de professionnels du milieu et des recherches personnelles encadrées et évaluées par les professeurs. Les cours sont dispensés en anglais avec possibilité de présentations occasionnelles en français et en allemand. Le module est structuré en deux parties (Cours 1 et Cours 2) coordonnées par Gloria Dagnino sous la supervision scientifique de Matthew Hibberd.

Modules obligatoires 2021 :

Cours 1 : «Analysis of film production and distribution processes» (5 ECTS), pendant les vacances universitaires à Lugano : 11-15 janvier 2021.

Cours 2 : «The Swiss film industry and its professions» (5 ECTS), pendant les vacances universitaires à Zürich : 28 juin – 2 juillet 2021.

Cours 1 : « Analysis of film production and distribution processes» (Lugano, 5 jours, 5 ECTS)

Le premier segment du module a lieu à l'Università della Svizzera italiana (USI), à Lugano, au mois de janvier. Ce premier volet propose aux étudiant·e·s une introduction générale sur les bases de l'économie des médias audiovisuelles, ainsi que sur les concepts clés et les mécanismes de fonctionnement de la chaîne de valeur du cinéma : production, distribution et consommation. Une attention particulière sera accordée aux changements en cours dans les *business models* de l'industrie cinématographique, entre les opérateurs traditionnels et numériques. D'un point de vue géographique, cette partie introductive se concentrera principalement sur Hollywood et le modèle américain. Le segment traite ensuite des politiques et des cadres réglementaires appliqués aux médias sur écran, avec une attention particulière pour la région européenne. Différentes formes de financement du cinéma seront analysées : du financement public (politiques cinématographiques supranationales, nationales et infranationales) au financement privé (placement de produit et partenariat de marque), en passant par les stratégies de financement *grassroot* (par exemple à travers les plateformes de crowdfunding et les médias sociaux). Ce segment est complété par une présentation sur une industrie cinématographique non américaine et non européenne.

Exigences pour la validation du cours : sur la base du contenu du cours, l'étudiant·e réalise un travail écrit d'environ 12 pages portant sur l'un des sujets abordés, après concertation avec l'enseignant·e. Remédiation: en cas d'insuffisance, le travail doit être refait après une discussion avec l'enseignant·e.

Cours 2 : « The Swiss film industry and its professions» (Zurich, 5 jours, 5 ECTS)

La deuxième partie du cours a lieu à Zurich et se concentre spécifiquement sur la Suisse. Ce segment présente d'abord l'industrie cinématographique suisse : ses caractéristiques distinctives, son marché fragmenté et les politiques cinématographiques adoptées au niveau fédéral et régional/cantonal. Tout au long de la semaine, plusieurs invités travaillant dans des entreprises cinématographiques et des institutions publiques suisses seront invités à donner un aperçu de leur travail et à partager leurs

expériences avec les étudiant·e·s. L'objectif du module est double : d'une part, il apporte une connaissance approfondie de l'industrie cinématographique suisse ; d'autre part, il encourage une approche mixte qui allie la théorie à la pratique, l'économie privée et orientée vers le profit à des politiques publiques et culturelles. Lors des éditions précédentes, des professionnels de l'Office fédéral de la culture-Section Cinéma, Cineforum, Swiss Films, Cinésuisse, Beauvoir Films, Locarno Film Festival, SSR SRG, Zürich Film Office, Xenix Distribution, Trigon Film, Warner Bros. Switzerland et 20th Century Fox Switzerland étaient présents.

Exigences pour la validation du cours : sur la base des interventions et discussions, l'étudiant·e réalise un travail écrit d'environ 12 pages portant sur l'analyse du cycle de vie d'un film ou sur le fonctionnement d'une institution cinématographique suisse à choix. Remédiation : en cas d'insuffisance, le travail doit être refait après une discussion avec l'enseignant·e.